

Les tortues de Floride

Envahisseurs de nos mares et rivières

Aujourd'hui strictement interdites à la vente en France, les tortues de Floride représentent, lorsqu'elles sont relâchées dans la nature, une véritable menace pour les écosystèmes.

Importées en France à partir de 1970, ces tortues ont été vendues par les animaleries dans des quantités considérables. D'aspect inoffensif, plutôt jolies, elles ont séduit petits et grands. Pourtant, grossissant vite (1,5 kg à 6 ans), agressives et demandant toujours plus d'espace, on estime que plus de 500 000 d'entre elles ont été relâchées dans la nature en quelques années.

Rapidement, elles concurrencent les tortues françaises comme la Cistude, mangent alevins et batraciens et peu à peu, dépeuplent les étangs et les mares de nos régions.

Relacher une tortue, c'est contribuer à la destruction des écosystèmes !

La pollution biologique

La pollution biologique est le nom donné aux introductions d'espèces originaires d'autres régions. C'est le second facteur d'extinction après la destruction des habitats. En intégrant un nouveau milieu en général libre de pathogènes et de prédateurs, ces espèces prennent bien vite le pas sur les organismes autochtones.

PATHOGENE

Désigne tous les organismes susceptibles de provoquer des maladies.



Si le relâché volontaire est un des modes d'invasion d'un écosystème, il en existe bien d'autres. Les animaux domestiques introduits, tels les chats ou encore les reptiles créent bien des dégâts. C'est également le cas des larves et animaux planctoniques voyageant dans le ballaste des bateaux, ou des mollusques fixés sur les coques des bateaux. Les cargaisons de fruits passant d'un continent à l'autre sont porteuses de quantités d'invertébrés. Sur une centaine d'espèces introduites par l'homme, dix s'acclimatent et une prolifère !

